

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE
ARRONDISSEMENT SAINT JEAN DE MAURIENNE
COMMUNE DE SAINT-AVRE
50 place de la Mairie
73130 SAINT-AVRE
Tel. : 04.79.56.22.87
Mairie.st.avre@wanadoo.fr

L'an deux mille vingt-cinq le 28 octobre à 18 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint-Avre (Savoie) sous la présidence de Mr Simon POUCHOULIN, Maire.

Date de la Convocation : 22/10/2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 13
- Présents : 11
- Votants : 13

Etaient présents : MM. BOIS Joseph, CHAPPELLAZ Jean-Claude, DIERNAZ Max, GUGGIA André, JAL Christophe, POUCHOULIN Simon, RUCCHIONE Pascal.
Mmes BIETRIX Isabelle (arrivée à 19 h 00), CARRON Joëlle, GIRAUD Francine, RIELLO Rachel

Etaient absents excusés :

M. LACROIX Noël qui donne procuration à M. JAL Christophe
Mme LHUILLIER Bénédicte qui donne procuration à M. POUCHOULIN Simon

Le Maire remercie les membres de leur présence, procède à l'appel, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18 heures 30.

Avec 11 présents et 13 votants la séance peut débuter.

Les élus désignent Madame GIRAUD comme secrétaire de séance.

Mme Barbara COMBET-BLANC auxiliaire est présente pour prendre des notes.

ORDRE DU JOUR

Personnel,
Travaux
Finances/Budget,
Affaire foncière
Questions diverses.

1 - PERSONNEL :

• Situation des personnels

M. le Maire informe les membres du conseil de la situation des personnels.

- **Recrutement d'un agent technique**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles pour une durée de 6 mois d'un Agent Technique ; renseignements pris auprès du Centre de Gestion l'employeur ne peut s'opposer à cette demande.

Après discussion et avis du conseil, le Maire propose de créer un poste pour nos Services Techniques. Considérant la nécessité d'avoir deux agents en permanence et notamment en période hivernale, l'idée serait de publier un poste statutaire à temps complet puisque l'agent en disponibilité ne serait plus aux effectifs de la commune, et qu'il n'y aurait pas d'obligation de le réintégrer à l'échéance de six mois si aucun poste de son grade n'était vacant à ce moment-là.

Aussi, après discussion le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Valide cette proposition de création de poste à temps complet,**
- **Dit que le poste sera ouvert aux grades d'Adjoint Technique, Adjoint Technique principal de 1^{ère} classe et de 2^{ème} classe,**
- **Tient à disposition la fiche de poste élaborée pour ce recrutement,**
- **Mandate le Maire pour sa publication par l'intermédiaire du site Emploi Territorial et tous autres moyens.**

2 -TRAVAUX

- **Demande de subvention pour cheminement piétonnier Rue des Tilleuls + plateau sur RD 99A**

Monsieur le Maire présente un dossier de demandes de subventions pour le cheminement piétonnier Rue des Tilleuls et plateau sur RD 99A, élaboré par PRESTAROUTE après avis de la Commission Travaux.

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve le projet de travaux de cheminement piétonnier Rue des Tilleuls et plateau sur RD 99A ;**
 - **Approuve le coût prévisionnel pour 75.050,85 € H.T;**
 - **Approuve le plan de financement faisant apparaître les participations financières de :**
 - **Département : 30.020,34 €**
 - **Etat : 30.020,34 €**
 - **Autofinancement : 15.010,17 €**
 - **Demande à la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et/ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (D.S.I.L.) 2026, une subvention de 30.020,34 € pour la réalisation de cette opération,**
 - **Demande au Département dans le cadre du FDEC une subvention de 30.020,34 € pour la réalisation de cette opération,**
 - **Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026 de la commune,**
 - **Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.**

- **Demande de subvention pour équipement de jeux pour l'école et ses abords**

Mr le Maire rappelle le projet d'équiper l'école et ses abords de jeux sécurisés, et présente les devis reçus pour ces aménagements.

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve le projet d'équipement de jeux pour l'école et ses abords**
- **Approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 20 687,76 € HT**
- **Approuve le plan de financement faisant apparaître les participations financières de :**
 - Département : 5.516,74 €**
 - Région : 5.516,74 €**
 - Etat : 5.516,74 €**
 - Autofinancement : 4.137,54 €**

- Demande à la Préfecture dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et/ou de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) 2026 une subvention de 5.516,74 € pour la réalisation de cette opération
- Demande au Département dans le cadre du FDEC une subvention de 5.516,74 € pour la réalisation de cette opération
- Demande à la Région une subvention de 5.516,74 € pour la réalisation de cette opération
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026 de la commune
- Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

- **Demande de subvention pour un équipement rafraîchissant à l'école**

Après avoir évoqué à de nombreuses reprises la nécessité d'équiper les salles de classes d'appareils rafraîchissants Monsieur le Maire présente un dossier de demandes de subventions suite à la réflexion menée en Commission Travaux.

Le conseil municipal après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet de travaux de rafraîchissement à l'école ;
- Approuve le coût prévisionnel pour 47.300,00 € H.T;
- Approuve le plan de financement faisant apparaître les participations financières de :
- Département : 18.920,00 €
- Etat : 18.920,00 €
- Autofinancement : 9.460,00 €
- Demande à la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) et/ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (D.S.I.L.) 2026, une subvention de 18.920,00 € pour la réalisation de cette opération,
- Demande au Département dans le cadre du FDEC une subvention de 18.920,00 € pour la réalisation de cette opération,
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026 de la commune,
- Autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

4- FINANCES/BUDGET

- **Subvention aux associations**

Sur proposition de la Commission Finances et en application des critères d'attribution décidés en séance du 26 Août 2023 une subvention au titre de l'année 2025 est proposée :

- Association SPORT HANDICAP MAURIENNE 200 €
- **Le Conseil approuve la proposition pour la somme de 200 euros.**

5- AFFAIRES FONCIÈRES

- **Dossier Fruitière**

Monsieur le Maire retrace l'historique de la démarche engagée par la Commune afin qu'elle se rende propriétaire du local dénommé « La Fruitière ».

Par acte notarié en date du 17 septembre 2025 la commune s'est rendue propriétaire de ce local.

Conformément à toutes les évocations antérieures en conseil municipal l'idée était de revendre ce bien qui générait de l'insécurité pour les riverains, mais aucune utilité pour la commune.

Après estimation du bien par le Service France Domaines de la Direction des Finances Publiques - ce qui est la règle en pareille situation - la Commission Finances a étudié la mise à prix à proposer au Conseil compte tenu des frais engagés par la commune sur ce dossier.

La mise à prix a été validée par le Conseil et affichée en mairie et sur le bâtiment. La clôture des offres avait été fixée au lundi 27 octobre à 12 h 00. Aucune offre d'achat n'ayant été déposée.

Monsieur le Maire propose aux élus :

- De proroger jusqu'au 13 novembre (date du prochain conseil) la possibilité de présenter une offre,
- Suite à diverses propositions avancées, demande aux élus de réfléchir sur quel devenir pour ce local de l'ancienne « Fruitière », afin de prendre une orientation en prochaine séance en cas d'absence d'offres.

6-QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de divers courriers des administrés portant sur des sujets divers :

- M. REY Stéphane pour un problème d'insécurité Rue de la Plaine,
- le GAEC des Reines du Sappey qui sollicite des terrains communaux à exploiter,
- MM. CLARAZ-BONNEL, EDUARDO-PEDONE, EMIEUX pour un problème de visibilité Rue du Grand Pré,
- Mme RIELLO Diane et M. COMBET Florian pour un sujet d'urbanisme.

7 - INFORMATIONS DIVERSES

- . Courrier de Mme la préfète sur le déneigement,
- . Remerciement pour subvention,
- . Règlement intérieur de la restauration scolaire de la 4C,
- . Courrier de la préfecture concernant la recrudescence de foyers d'influenza aviaire,
- . Courrier de maître Cordel : affaire CARTIER / COMMUNE.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30

La secrétaire de séance,
Mme GIRAUD Francine



Le Maire
M. POUCHOULIN Simon

Délibérations prises :

N°69/2025 – Recrutement d'un agent technique

N°70/2025 – Demandes de subventions cheminement piétonnier Rue des Tilleuls + plateau sur RD 99A

N°71/2025 – Demandes de subventions pour jeux cour de l'école et abords

N°72/2025 – Demandes de subventions pour équipement rafraîchissant école

N°73/2025 – Subvention aux associations